

vons tous souhaiter le plus grand succès possible au ministre de l'Agriculture, qui s'efforce d'augmenter le nombre des entrepôts frigorifiques, au moins pour la conservation des produits que nous vendons à l'étranger. Relativement à l'amélioration de nos canaux, à laquelle Son Excellence a fait allusion, nous reconnaissons tous pleinement l'importance de la route du Saint-Laurent. Comme l'intérieur du pays est colonisé, comme la population augmente autour des grands lacs et dans la région supérieure du Saint-Laurent, il devient de plus en plus nécessaire de donner au peuple un plus grand nombre de moyens de transport pour expédier ses produits sur tous les marchés du globe. Nul doute que ces travaux nécessiteront de grands capitaux et d'habiles ingénieurs, mais nous faisons des progrès sous ce rapport. J'ignore si nous sommes à la hauteur du progrès général du pays, à ce point de vue, mais je sais que nous sommes dans tous les cas, désireux de seconder les efforts que le gouvernement fait pour atteindre ce but.

Son Excellence fait aussi une observation sur le revenu et le commerce du pays. Je ne me propose pas de parler longuement sur ce sujet, mais j'espère de ne pas violer les règlements de cette Chambre en faisant remarquer que depuis que le parlement a été convoqué la dernière fois il y a eu des élections dans le pays, et que les honorables ministres qui ont administré les affaires du pays durant les quatre dernières années ont été maintenus au pouvoir, et non seulement toute l'administration a été approuvée par le peuple, mais encore chaque ministre en particulier a été réélu. Il n'y a aucun doute que ce fait est très important, un fait que le pays ne peut manquer d'apprécier, et que nous ne pouvons manquer nous-mêmes de reconnaître. Nous ne pouvons qu'espérer qu'avec leur maintien au pouvoir, avec la confiance que le peuple met en eux, nos gouvernants se montreront dignes de la position qu'ils occupent, et qu'ils continueront à s'acquitter des devoirs publics qui leur ont été imposés de manière à mériter l'approbation du parlement. Relativement à l'allusion qui a été faite au sujet de notre commerce, je désirerais appeler l'attention de la Chambre sur quelques chiffres, non pas dans un but politique, mais uniquement pour démontrer comme notre commerce a

été considérable durant les dix dernières années. J'ai pris les chiffres de 1890 à 1900. Je ne prétends pas que l'administration puisse réclamer le mérite d'avoir créé cet accroissement de notre commerce. Nous tenons compte avec plaisir du développement naturel du pays ; mais, dans tous les cas, le gouvernement du jour a fait sa part dans le développement de notre commerce, et jusqu'à un certain point nous devons lui en attribuer le mérite. En l'année 1890 la valeur totale des importations du Canada était de \$121,800,000, en chiffres ronds. En 1900, la valeur des importations était de \$189,600,000, soit une augmentation de \$67,700,000 en dix années, c'est-à-dire sur toute l'importation. La valeur totale des importations pour la consommation au Canada était, en 1890, de \$112,700,000, et en 1900 elle s'était élevée à \$180,800,000, soit une augmentation, durant cette période, de \$68,000,000. Si je sépare les importations assujetties à des droits des importations admises en franchise je constate que la valeur totale des importations assujetties aux droits étaient de \$86,200,000. En 1900 elles avaient augmenté jusqu'à \$112,900,000, soit une augmentation de \$26,600,000. Les importations admises en franchise s'étaient élevées à \$35,500,000 en 1890 à \$76,600,000 en 1900, soit une augmentation de \$41,000,000. La valeur totale des marchandises sujettes aux droits entrées pour la consommation était de \$77,100,000 en 1890, et en 1900 elle s'élevait à \$104,000,000, soit une augmentation de \$27,200,000. Le total de la valeur des marchandises entrées en franchise pour la consommation étaient en 1890 de \$35,600,000 ; en 1900 la valeur s'élevait à \$176,400,000, soit de ce chef une augmentation de \$40,700,000. En ce qui regarde les exportations, elles s'élevaient en 1890, à \$96,700,000 ; en 1900, elles ont atteint le chiffre de \$191,800,000, soit une augmentation de \$105,000,000. L'exportation des produits domestiques a augmenté en 1890 de \$87,600,000 à \$170,600,000, soit une augmentation de \$83,000,000. L'exportation de produits étrangers s'est élevée de \$9,000,000 en 1890 à \$21,000,000 en 1900, soit une augmentation de \$12,000,000. Le chiffre total du commerce du pays, en 1890, s'est élevé à \$218,600,000. En 1900, il a atteint le chiffre de \$385,500,000, soit une augmentation de \$160,900,000. Le total du commerce provenant tant des importa-